



INFORMATION RAPIDE

N°2017-02

Travail saisonnier

Comme chaque année, la Mairie fait appel aux jeunes habitants du village pour travailler 15 jours durant les vacances scolaires (à compter du mois d'avril).

Toute personne qui fêtera ses 18 ans en 2017 et qui souhaite bénéficier d'un contrat saisonnier est donc invitée à faire une demande écrite (courrier ou mail à mairie@saint-germain-le-chatelet.fr) accompagnée d'une copie de la carte d'identité, de la carte vitale et d'un RIB.

Ligne OPTYMO 40

Le SMTC a créé la ligne de bus n°40, reliant les Auxelles à Etueffont.
Celle-ci permet un accès aux commerces et aux services du secteur.

Toutefois, **cette ligne est en phase d'expérimentation pour 2017 et ne sera maintenue que si le bilan de fréquentation le justifie**. Il ne faut donc pas hésiter à l'emprunter !

Etablissement des cartes de transport OPTYMO

Il n'est pas toujours simple de se rendre à Belfort pour l'achat des cartes de transport.

Nous proposons donc de mettre en place une permanence à Saint-Germain-le-Châtelet.

Toute personne intéressée est priée de se faire connaître en mairie. Si le nombre d'acheteurs est jugé suffisant, nous solliciterons le SMTC pour organiser la permanence.

Déjections sur la voie publique

Nous vivons à la campagne... avec les désagréments que cela implique.

**Rappelons toutefois qu'il incombe aux propriétaires d'animaux (chiens, chevaux...)
de ramasser les déjections sur la voie publique.**

Un peu de civisme de la part des uns et d'indulgence de la part des autres,
sont la clé d'une bonne entente !

**Le Maire
Jean-Luc ANDERHUEBER**

